



Légende

- 1. Parkings paysagers
- 2. Hall d'exposition modulable de 20 000 m²
- 3. Espace d'exposition extérieur
- 4. Circuit moto
- 5. Parc public évoluant en zone de concert pendant la Foire-Exposition

Chabanne et Partenaire est un cabinet d'architectes de renommée internationale avec plus de 300 équipements réalisés en France et à l'étranger. Parmi ses plus grandes réalisations se trouvent : le Parc des expositions d'Alger, la Maison des Arts et de la Culture de Beyrouth, le Palais des Sports de Toulon, l'École polytechnique de Marseille, mais aussi, plus près de nous, les centres hospitaliers de Lens et de Troyes ou encore la Bibliothèque universitaire de Reims.

Grzeszczak et Rigaud est un cabinet d'architectes châlonnais. Forte de son équipe de 9 personnes, cette agence connaît parfaitement le territoire châlonnais où elle a porté de nombreux projets fortement ancrés dans le paysage de la cité : Maison de la Petite Enfance, bureaux du CCAS, plus de 150 logements neufs sur l'ensemble du territoire de Châlons-en-Champagne, ou encore rénovation du Marché couvert et du Cirque municipal (en cours).

Chiffres clés

20 000 m² en une seule halle au lieu de 17 000 m² sur les 3 bâtiments actuels

11 hectares extérieurs aménagés pouvant accueillir de grandes manifestations sportives

7 000 places debout dans la salle principale pour les concerts exceptionnels

Financement prévisionnel

(sans marge de contribution de nos différents partenaires)

50 millions d'euros répartis entre :

- Ville de Châlons-en-Champagne	10 M €
- Département de la Marne	8 M €
- Cités en Champagne	7 M €
- Région Champagne-Ardenne (contrat d'agglomération + contrat de plan)	3 M €
- État (contrat de projet)	1 M €
- FEDER	0,8 M €

Soit un total de 29,8 M €

- Partenariat Public-Privé	20,2 M €
----------------------------	----------

Calendrier

Octobre 2010
démarrage des travaux du nouveau Parc des expositions

Août - septembre 2011
65^{ème} Foire-Exposition sur le site actuel aménagé spécialement durant les travaux

Juin 2012
fin des travaux du nouveau Parc des expositions

Le Parc des expositions de Châlons-en-Champagne



Le futur Parc des expositions, Un équipement pour votre avenir

La Ville de Châlons-en-Champagne mène un programme de reconstruction du Parc des expositions pour répondre aux nouvelles attentes des Châlonnais et des acteurs économiques.

Intégré dans un aménagement paysager remarquable, cet équipement de nouvelle génération sera la référence pour l'accueil de manifestations tant régionales que nationales.



Quand la Foire était au Jard...

Lorsque la Foire-Exposition est créée en 1947, le succès est immédiat. Installée dans les allées du Grand Jard, elle fait revivre une cité meurtrie par la Seconde Guerre mondiale. Le rendez-vous économique et commercial s'ancre rapidement dans la vie locale, entre la fin de l'été et le début des vendanges...

Ainsi, logiquement, la 20^e Foire-Exposition sera marquée par le lancement officiel du projet de construction d'un Parc des expositions, très attendu de l'ensemble du monde économique. En 1968, pour la dernière année, les 460 stands de la Foire-Exposition sont plus qu'à l'étroit dans les allées du Jard.

Il y a 40 ans...

30 août 1969 : plus de 600 exposants, installés dans les 10 000 m² du hall et les 3 hectares extérieurs, ouvrent la 23^e Foire-exposition dans ce nouvel équipement voulu par le Député-Maire de l'époque Jean Degraeve. Les années 70 sont marquées par la construction d'un 2^{ème} hall sur le terrain du Parc des expositions (construit en 2 temps : en 1971 et en 1982), l'ouverture du complexe commercial Croix-Dampierre, l'arrivée d'un podium "en dur" pour les concerts et surtout le succès confirmé de l'événement principal du Parc des expositions puisqu'en 1975, la Foire dépasse pour la 1^{ère} fois les 100 000 visiteurs...

Il y a 20 ans...

À la fin des années 80, avec la construction du tout nouveau Parc des expositions de Reims, l'inquiétude plane parmi les organisateurs de la Foire-Exposition. La Ville de Châlons, sous la municipalité de Jean Reysnier, accélère alors les travaux du 1^{er} hall (2 000 m²) et agrandit l'emprise du Parc des expositions de près de 3 500 m² ; ce soutien au développement de la Foire sera payant puisqu'à partir de 1993 cet événement économique châlonnais va de record en record : toujours plus de visiteurs chaque année jusqu'à dépasser pour la 1^{ère} fois les 200 000 visiteurs en 2002, toujours plus d'affaires sans doute...

Et aujourd'hui ?

Avec un équipement vieux de près de 40 ans, dispersé en 3 halls et n'offrant que 50 000 m² d'espaces découverts, la Ville de Châlons-en-Champagne lance le débat sur l'avenir du Parc des expositions dès le début des années 2000. Les avis sont unanimes : le bâtiment actuel ne correspond plus aux besoins du XXI^e siècle, aussi bien pour l'organisation de la Foire-Exposition que pour l'accueil des quelques 200 autres événements qui s'y tiennent (salons, compétitions sportives, manifestations associatives, séminaires, etc.).



En 2003, on penche d'abord pour une rénovation-extension et ce malgré les difficultés pour étendre le site actuel. Un cabinet d'études de programmation travaille ardemment sur le dossier tandis que les acquisitions foncières s'accélèrent. Dans le même temps, les résultats de la téléconsultation de juin 2005 auprès de la population châlonnaise sont clairs : 38 % des personnes interrogées souhaitent en priorité la création d'une grande salle de concert et 17 % l'extension du Parc des expositions (soit 55 % de la population pour les deux).

Ainsi, lorsqu'est lancée la sélection d'un cabinet d'architecte pour la création d'un équipement à la fois digne de recevoir les événements forts existants, mais aussi capable d'en susciter de nouveaux, a-t-on décidé que le projet répondrait aux attentes de la population en prenant en compte les deux souhaits des Châlonnais. Le projet s'impose d'autant plus qu'il devient essentiel, surtout à partir de 2007, que les collectivités territoriales s'impliquent fortement dans le développement du tissu économique local afin de limiter les effets d'une crise imminente.

2012, année du nouveau Parc des expositions

Le futur Parc des expositions, tel qu'il a été conçu par le cabinet de renommée internationale Chabanne et Partenaire, localement associé au Cabinet Grzeszczak & Rigaud, va permettre de concilier les attentes de chacun :

- en assurant le rayonnement et la pérennité de la Foire-Exposition organisée par l'UCIA qui pourra alors se déployer sur un terrain de 13 hectares (dont 11 en extérieur), à la hauteur de ses besoins actuels.
- en offrant au public et aux acteurs économiques un équipement polyvalent qui répond à leurs différentes attentes : en effet, le bâtiment propose à la fois un espace "congrès" avec des salles modulables de 15 à 200 places, plusieurs espaces d'expositions qui s'aménagent selon les besoins grâce à leurs cloisons amovibles, et aussi un espace polyvalent qui peut recevoir 7 000 spectateurs debout, ou 3 000 assis, ou encore qui peut adapter son espace scénique à tout type de manifestations (concerts, compétitions sportives, défilés, etc.)
- en s'associant avec les Villes de Reims et d'Épemay pour coordonner la programmation événementielle entre ces 3 équipements et attirer ainsi les grands spectacles nationaux et internationaux.
- en permettant le développement de l'activité économique sur le territoire châlonnais : attractivité renforcée, augmentation des échanges commerciaux, cohérence avec l'essor de l'aéroport Paris-Vatry ou encore l'arrivée du TGV-Est.

Et Châlons-en-Champagne, ville du 1^{er} Grenelle Local de l'Environnement en France, n'oubliera pas son engagement fort dans le développement durable : l'utilisation rationnelle d'un hall unique aux qualités environnementales élevées (au lieu de 3 dispersés) capable de se moduler, les aménagements intérieurs judicieux, ou encore la valorisation paysagère extérieure (avec pour ambition de faire du site le 4^{ème} Jard de la cité) participeront chacun à faire du futur Parc des expositions un équipement éco-responsable, respectueux des valeurs souhaitées par la population.

